



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 1999

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 Juin 1999

**Création d'un bassin de décantation des eaux pluviales à la zone
d'activités de la Boëtte - Enquête publique et parcellaire - Demande
d'autorisation**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99353

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999

Eau et Assainissement

**Création d'un bassin de décantation des eaux pluviales à la zone
d'activités de la Boëtte - Enquête publique et parcellaire -
Demande d'autorisation**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'aménagement de la zone d'activités de la Boëtte à NIORT-Souché et notamment la création du lotissement communal d'activités de la Boëtte II prévoit, pour sa desserte en eaux pluviales, la création d'un bassin de prétraitement et de décantation à son point bas, en bordure du Chemin des Chiens.

De par la superficie de cette zone et de sa situation sur le périmètre de protection rapproché du captage d'eau du Vivier, la création de cet ouvrage relève de la procédure d'autorisation selon le décret n° 93.743 du 29 Mars 93, pris en application de la loi sur l'eau du 3 Janvier 92. Elle relève plus précisément de la rubrique n° 5.3.0 de la nomenclature du décret.

Le projet prévoyant la vidange des eaux décantées de ce bassin dans le ruisseau le Lambon et pour ce faire la pose d'une canalisation en traversée de terrains privés, des autorisations de passage seront à obtenir et des servitudes de passage à établir.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de demande d'autorisation et de demander à Monsieur le Préfet d'instruire cette demande et de procéder aux enquêtes publique et parcellaire nécessaires.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD

[Ordre du jour](#)